



DÉFINITIONS ET CONCEPTS UTILISÉS PAR LE REGISTRE DES ENTREPRISES



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Structure des industries canadiennes

Couverture du Registre des entreprises

Le Registre des entreprises est une base de données sur la population des entreprises canadiennes. Statistique Canada l'a créé principalement pour établir les bases de sondage de ses enquêtes économiques. Il a été conçu de manière à faciliter la coordination de la couverture des enquêtes auprès des entreprises ainsi qu'à uniformiser la classification des unités déclarantes. Le registre permet également de rassembler des données sur les entreprises (caractéristiques, durée de vie, etc.).

Les nouvelles données recueillies dans le cadre du programme d'enquêtes de Statistique Canada ainsi que les fichiers du numéro d'entreprise de l'Agence de revenu du Canada (ARC) sont les principales sources d'information du Registre des entreprises. Grâce aux données administratives de l'ARC, on peut créer l'univers de toutes les entités commerciales.

Le Registre des entreprises couvre toutes les entreprises* canadiennes rencontrant au moins un des trois critères suivants :

- (1) disposent d'une main-d'oeuvre pour laquelle des retenues sur la paie sont remises à l'ARC;
- (2) réalisent un minimum de 30 000\$ de chiffre d'affaires;
- (3) sont constituées en société en vertu d'une loi fédérale ou provinciale et ont rempli un formulaire fédéral de déclaration de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

Les données fournies dans ce produit font état du nombre **d'emplacements statistiques** selon l'activité (**Système de classification des industries de l'Amérique du Nord**), les codes de **classification géographique** et les **tranches d'effectif** (incluant également une catégorie «**Indéterminé**»).

Changements au SIC (Structure des industries canadiennes):

Pour la première fois, la version *décembre 2010* du produit Structure des industries canadiennes (SIC) comprend toutes les entreprises individuelles (T1) avec des ventes d'au moins \$30,000. L'intégration des entreprises T1 est destinée à créer une représentation plus complète du milieu des entreprises sur le Registre. En particulier, ce changement a touché principalement les secteurs suivants : SCIAN 53 (Services immobiliers et services de location et de location à bail), SCIAN 44-45 (Commerce de détail) et SCIAN 62 (Soins de

* Une entreprise possède un ou plusieurs établissements/emplacements. Pour plus de détails, voir les sections « Établissement statistique » et « Emplacement statistique ».

santé et assistance sociale). L'introduction de ces unités a un impact peu significatif sur les comptes totaux du SIC et représente 1.6% de tous les emplacements en décembre 2010.

La publication de la version *décembre 2008* du SIC introduit les comptes d'emplacements qui viennent compléter les comptes d'établissements. À partir de *décembre 2009*, le SIC ne contient que les comptes d'emplacements.

Les comptes d'emplacements donnent un meilleur compte des opérations commerciales. Des définitions d'établissement et d'emplacement apparaissent plus loin dans ce document dans la section « Établissement statistique » et « Emplacement statistique ».

De plus, à partir de la version *décembre 2008* du SIC, les subdivisions de recensement (SDR) ne sont plus disponibles parmi nos niveaux géographiques dans le SIC. La décision de retirer ce niveau géographique est basée sur la volatilité des comptes entre les versions du SIC, en particulier pour les régions rurales. Les unités changent d'un SDR à l'autre, non pas à cause de déplacements physiques, mais à cause de changements de lien entre certains SDR et les codes postaux.

Qualité et limites des données

Le Registre des entreprises s'appuie en grande partie sur les données obtenues au cours de l'inscription à un numéro d'entreprise (NE) auprès de l'Agence de revenu du Canada (ARC). La qualité des totalisations indiquées au produit « Structure des industries canadiennes » (SIC) repose donc largement sur la qualité de l'information fournie par les entreprises canadiennes qui demandent un numéro d'entreprise.

Totalisations concernant les emplacements :

Créations :

Règle générale, la création d'un emplacement au Registre des entreprises s'effectue peu après l'attribution d'un NE par l'ARC à chacune des entreprises qui le demande. Les inscriptions à un NE servent à la mise à jour mensuelle du Registre des entreprises et, par conséquent, la création de la plupart des nouveaux emplacements se produit quelques semaines seulement à la suite de leur enregistrement aux dossiers administratifs. Dans le cas d'un petit nombre d'emplacements, l'absence d'information ou l'imprécision des renseignements fournis à l'ARC en ce qui a trait à la nature de l'activité retarde le processus de création. En effet, il faut communiquer avec l'entreprise afin d'obtenir les données nécessaires à leur création au Registre.

Puisque cette source administrative (ARC) est la principale indication donnant lieu à la création d'un emplacement, seules les entreprises détenant un compte de NE sont reflétées dans le SIC. Toutefois, toutes les petites entreprises non constituées en société dont les

ventes annuelles sont inférieures à 30 000 \$ et qui n'ont pas d'employés sont exclues des totalisations du SIC. On compte environ 600 000 de ces petits emplacements.

La version *juin 2006* du SIC montre une hausse du nombre d'établissements suite à un changement méthodologique. Le Registre des entreprises a adopté une nouvelle façon de reconnaître les naissances. Les codes SCIAN les plus touchés se trouvent parmi les secteurs suivants: Transport et entreposage, Services immobiliers et services de location et de location à bail, Services professionnels, scientifiques et techniques.

Cessations d'activité :

Le code de cessation d'activité est attribué aux emplacements du Registre si elles n'effectuent aucun versement fiscal ni retenue sur la paye durant un certain temps. Il est donc possible qu'un emplacement qui a cessé ses activités au cours de cette période soit encore inclus dans les totalisations du SIC.

De même, l'incapacité de communiquer avec une entreprise, dans le cadre des activités d'enquête de Statistique Canada, peut aussi conduire à l'attribution d'un code de cessation d'activité aux unités du Registre des entreprises.

Annuellement, un code de cessation d'activité est attribué à environ 100 000 unités du Registre des entreprises pour les raisons mentionnées ci-dessus.

La version *décembre 2000* du SIC montre une baisse dans les comptes d'établissements. De même, la version *juin 2005* montre une diminution du nombre de petits établissements. Il faut attribuer ces baisses non pas à des facteurs économiques, mais plutôt au changement de méthodologie. Au cours des dernières années, la Division du Registre des entreprises a analysé de nouvelles sources administratives afin de détecter plus rapidement et avec plus de précision les fermetures d'entreprises. L'utilisation de nouveaux signaux est la résultante de cette analyse. Certains de ces signaux font maintenant partie des processus mettant à jour le Registre.

La version *décembre 2007* du SIC est basée sur le nouveau Registre des entreprises. La structure statistique (qui inclut les établissements) a été simplifiée pour mieux refléter la structure opérationnelle des entreprises. La diminution dans le nombre d'établissements est le résultat de nos efforts constants pour détecter les unités inactives aussitôt que possible.

Les versions *décembre 2008* et *juin 2009* du SIC montrent une diminution du nombre d'établissements/emplacements. Cette baisse est reliée à l'introduction de nouvelles règles d'inactivation qui nous permettent de mieux identifier les unités qui n'ont plus d'activité économique.

Classification géographique :

Les données de *décembre 2010* du SIC montrent une diminution marquée dans les comptes pour l'agglomération de recensement de Brockville. Ceci peut-être attribué à un changement

de certaines unités qui étaient auparavant associées à l'agglomération de recensement 512 (Brockville) vers d'autres agglomérations de recensement.

Veillez noter que le Registre des entreprises a adopté la classification géographique type de 2006 à partir de *décembre 2007*. La Classification géographique type (CGT-2006), mise à jour par Statistique Canada, sert de base à l'attribution du code de région géographique. Un lien est établi entre une entreprise particulière et le code de classification géographique à l'aide du code postal.

Puisque le code postal est conçu par la Société canadienne des postes et vise l'efficacité de la distribution du courrier, il existe plusieurs cas où un code postal ne correspond pas aux frontières d'une seule unité géographique (selon la CGT). C'est le cas notamment des petites unités géographiques et des unités rurales. Cette situation prédomine dans les secteurs ruraux étant donné que les adresses se composent non pas d'un nom de rue mais plutôt d'une simple route rurale ou boîte postale, lesquelles servent à déterminer le code postal. Lorsqu'un seul code postal est attribué à diverses unités géographiques (selon la CGT), tous les emplacements sous ce code postal sont alloués à une seule unité géographique qui, règle générale, représente la plus importante unité des environs. Il est donc possible que des unités géographiques (particulièrement les subdivisions de recensement) comptent des emplacements dont la région géographique diffère quelque peu.

Pour la version de *juin 2006* du SIC, l'agglomération de recensement 865 – Wetaskiwin accuse une augmentation importante du nombre d'établissements suite à des changements géographiques. De nouveaux codes postaux ont été ajoutés pour former cette agglomération de recensement.

À partir de la version décembre 2007 du SIC, le nombre d'établissements codés à "résidu" (voir description ci-dessous) a augmenté lors du changement à la Classification géographique type (CGT) de 2006. La nouvelle norme étant basée sur une nouvelle version de codes postaux, un plus grand nombre de codes postaux existants ne trouvent plus d'appariement à un code géographique.

Les tranches d'effectif :

À partir de *décembre 2007*, la plupart des établissements/emplacements ont un nombre d'employés estimé basé sur le formulaire PD7 de l'Agence du revenu du Canada, formulaire rempli par l'employeur et qui porte sur la dernière période de paye. Le compte inclut les employés à temps pleins et ceux à temps partiels. Cette variable est mise à jour mensuellement.

Avant *décembre 2007*, les estimations relatives au nombre d'employés étaient dérivées, pour la majorité des établissements, à partir du montant versé par les employeurs au titre des retenues sur la paye pour le compte de leurs employés. Puisque la modélisation servait à produire ces estimations, il ne faut pas les confondre avec les estimations produites par l'Enquête sur la population active ou par l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les

heures. Cette modélisation est un bon estimateur relativement au nombre d'employés au point de vue des emplacements. De plus, ces estimations servent de variable de stratification pour les enquêtes.

Même si certaines entreprises ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paye auprès de l'ARC, leur effectif peut se constituer de travailleurs contractuels, des membres de leur famille ou des propriétaires de l'entreprise. Le Registre des entreprises ne dispose pas de cette information et classe ces emplacements dans la catégorie « Indéterminé » en ce qui concerne les totalisations indiquées au SIC.

Le code de classification industrielle :

Le codage des emplacements se base sur le concept de l'activité principale conformément à l'approche sous-tendant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN-2007).

L'attribution d'un code de classification aux emplacements nouvellement créés s'effectue, en tout premier lieu, à l'aide d'un logiciel de codage. Ce logiciel évalue la description de l'activité fournie par l'entreprise et attribue le code de classification industrielle qui est approprié (dans le cas d'environ 50 % des nouveaux enregistrements d'entreprises). Les descriptions d'activité imprécises font l'objet d'un codage non automatisé (dans le cas d'environ 50 %¹ des nouveaux enregistrements d'entreprises). À la suite du codage initial, il est possible que le code requière une mise à jour si :

- la Division du Registre des entreprises (DRE) est informée d'un changement d'activité à la suite d'une communication avec l'entreprise dans le cadre d'une enquête²;
- une mise à jour de la source administrative (ARC) indique un changement à l'activité commerciale;
- un profil de l'entreprise est effectué par le personnel de la DRE.

Au cours de 1997, la DRE a remplacé son système de classification des industries : elle est passée de la Classification type des industries (CTI) de 1980 au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 1997)³. L'optique de ces systèmes de classification (CTI et SCIAN) est différente. En effet, le SCIAN s'articule autour des principes de production alors que la CTI s'appuyait sur les biens et services produits. Bien que, pour la majorité des établissements, la DRE disposait de l'information suffisante pour l'attribution du code selon le SCIAN, une communication avec 300 000 entreprises s'est effectuée afin d'obtenir l'information supplémentaire ayant trait à la nature de leur activité. Selon l'information obtenue, un code selon le SCIAN a été attribué. Les systèmes de classification (CTI et SCIAN 1997) sont disponibles dans nos produits à partir de *décembre*

¹ Inclut les enregistrements d'entreprises avec lesquelles une communication n'a pu être établie et qui ont été retournés à l'ARC.

² Ceci se produira seulement si l'établissement fait partie d'un échantillon d'enquête.

³ http://www.statcan.ca/francais/concepts/industry_f.htm

1998 et le CTI est disponible jusqu'à la période de référence de *juin 2004*. Par conséquent, toutes les données diffusées après octobre 2004 ne le sont qu'avec le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Les produits qui sont touchés sont le CD-ROM Structure des industries canadiennes à partir de l'édition de *décembre 2004* et toutes les requêtes personnalisées qui demandent une ventilation par CTI.

Au cours de l'été 2002 on a adopté la version révisée du SCIAN : SCIAN 2002. À partir de *juin 2002*, le SCIAN 1997 a été remplacé par le SCIAN 2002. Deux secteurs ont été affectés : construction, et industrie de l'information et industrie culturelle.

En *décembre 2006*, nous avons adopté une autre version révisée du SCIAN : SCIAN 2007. Il est important de noter que la majorité des changements ont lieu dans les limites du secteur sauf pour deux exceptions : Fiducies de placement immobilier se déplace du secteur 52 - Finance et assurances, au secteur 53 - Services immobiliers et services de location et de location à bail; Conseillers en recrutement des cadres se déplace du secteur 54 - Services professionnels, scientifiques et techniques, au secteur 56 - Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement. Le plus grand changement introduit par cette révision est dans le domaine des télécommunications, comme c'était le cas dans la révision du SCIAN 2002. À partir de *décembre 2006*, le SCIAN 2002 a été remplacé, dans nos produits, par le SCIAN 2007.

Voici les *concepts clés* définis dans le présent document :

Tranches d'effectif et la catégorie «Indéterminé»

Classification géographique type de 2006 (CGT)

- Description géographique
- Structure géographique
- Province et territoire
- Division de recensement
- Subdivision de recensement
- Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement
- Résidu

Emplacement statistique

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN-2007)

- Description industrielle
- Secteur
- Sous-secteur
- Groupe
- Classe
- Classe nationale

Établissement statistique

L'établissement statistique est l'entité de production ou le plus petit regroupement d'entités de production* qui :

- a) produit un ensemble de biens ou de services homogène;
- b) ne croise pas les frontières provinciales;
- c) fournit des données sur la valeur de la production, sur le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés ainsi que sur la main-d'oeuvre (y compris son coût) utilisée aux fins de la production.

Par exemple, l'usine de fabrication qui fournit des données comptables sur la valeur des livraisons (ventes), les coûts directs et les coûts de main-d'oeuvre est considérée comme un établissement. Cependant, deux points de vente au détail peuvent constituer un seul établissement si leurs données comptables, décrites au point c) plus haut, ne sont pas disponibles individuellement, mais se retrouvent combinées à un niveau supérieur.

Emplacement statistique

L'emplacement statistique est une entité d'exploitation, plus précisément une entité de production:

- a) qui exerce une activité économique à partir d'un seul emplacement ou d'un groupe d'emplacements
- b) à l'intérieur de la plus petite région géographique type
- c) peut fournir au minimum des données sur l'emploi

* L'entité de production représente l'unité physique où se déroule l'activité économique. Elle doit donc avoir une adresse municipale et une main-d'oeuvre dédiée.

Tranches d'effectif et la catégorie «Indéterminé»

Le produit «Structure des industries canadiennes» comprend les tranches d'effectif suivantes, et la catégorie «Indéterminé» :

Indéterminé

1 à 4

5 à 9

10 à 19

20 à 49

50 à 99

100 à 199

200 à 499

500+

Les emplacements compris dans la catégorie «Indéterminé» incluent les travailleurs autonomes, i.e. les emplacements qui n'ont pas de compte de retenue sur la paye mais dont l'effectif peut se composer d'employés contractuels, des membres de la famille ou des propriétaires de l'entreprise. Puisque le Registre des entreprises ne dispose pas de cette information, ces emplacements sont classés dans la catégorie «Indéterminé». Sont aussi inclus les emplacements employeurs qui n'ont pas indiqué d'employés dans les douze derniers mois.

Il faut noter que les emplacements sont classés par tranches d'effectif conformément à une estimation de leur effectif qui est dérivée des données sur les remises de retenues sur la paye. Les estimations sont utilisées essentiellement pour accroître l'efficacité des échantillons prélevés en vue des enquêtes statistiques. *Elles ne doivent en aucun cas servir à compiler des estimations de l'effectif selon le secteur industriel.* D'ailleurs, ces estimations indiquent en général le nombre maximum d'employés annuellement, temps pleins ou non.

Géographie

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du Canada utilisée à Statistique Canada. Elle a été conçue pour faciliter l'analyse des données statistiques en utilisant une définition uniforme des régions. On obtient ainsi un éventail d'unités géographiques qui sont utiles aux fins de l'analyse, de la collecte et de la compilation des données. Elle est utilisée principalement aux fins de la classification des unités statistiques telles que les emplacements.

Deux critères ont été employés pour la sélection des unités géographiques dans le cadre de la Classification géographique type :

- 1) les répondants devaient pouvoir facilement identifier le niveau de détail géographique, puisqu'ils traitent régulièrement avec des unités administratives telles que les municipalités, les municipalités régionales ou les provinces;
- 2) les unités géographiques devaient être utiles à des fins statistiques.

Il existe trois genres de régions géographiques en vertu de la Classification géographique type de 2001 :

- 1) Provinces et territoires (13 au total)
- 2) Divisions de recensement (288 au total)
- 3) Subdivisions de recensement (5 418 au total)

À partir de la version *décembre 2008*, les subdivisions de recensement n'apparaissent plus dans le SIC.

Structure de la Classification géographique type

Chacun des trois ensembles suivants couvre la totalité du territoire canadien. Ils constituent une structure hiérarchique : les subdivisions de recensement peuvent être groupées pour former des divisions de recensement, lesquelles peuvent être regroupées en province ou territoire.

1) Province et territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux trois territoires forment l'ensemble du Canada. À partir de décembre 2000, le produit Structure des industries canadiennes (SIC) inclue les trois territoires, dont le Nunavut.

2) Division de recensement

Le terme générique «division de recensement» désigne les régions géographiques établies en vertu de lois provinciales qui constituent les régions intermédiaires entre la subdivision de recensement et la province. Habituellement, elles sont créées afin de faciliter la planification régionale et la prestation des services qui peuvent être assurés plus efficacement sur une plus grande échelle qu'à celle de la municipalité.

En général, les limites de la division de recensement demeurent relativement stables pendant de nombreuses années. C'est pourquoi cette division s'est avérée utile aux fins de l'analyse des données chronologiques se rapportant à de petites régions géographiques. Il y a présentement 288 divisions de recensement selon la Classification géographique type de 2006.

Voici la liste des différents genres de divisions de recensement que l'on retrouve au Canada.

- Communauté urbaine
- Comté/County
- District
- District municipality
- Division de recensement
- Metropolitan municipality
- Municipalité régionale de comté
- Région
- Regional district
- Regional municipality
- Territoire
- United counties

3) Subdivision de recensement

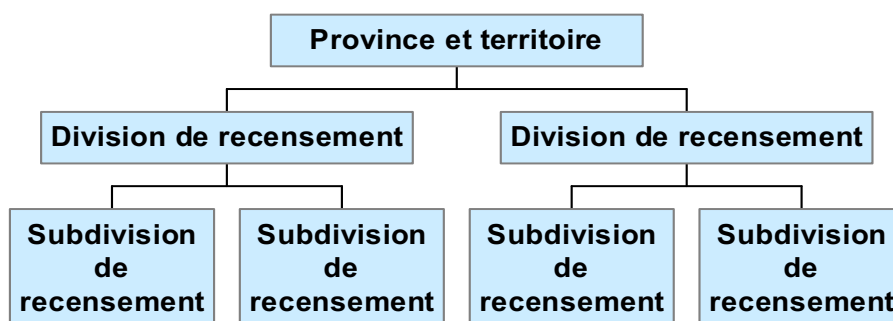
Le terme générique «subdivision de recensement» désigne les municipalités (telles qu'elles sont définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents : les réserves indiennes, les emplacements indiens et les territoires non organisés. Il y a présentement 5418 subdivisions de recensement selon la Classification géographique type de 2006. Il y a donc une réduction de 182 subdivisions de recensement par rapport à la Classification géographique type de 2001, principalement attribuable à la restructuration des municipalités dans plusieurs provinces.

Il convient de souligner que chacune des parties d'une subdivision de recensement qui chevauche une limite provinciale est considérée comme une subdivision de recensement distincte.

Un «code de genre» est attribué à chaque subdivision de recensement. En général, le «genre» indique le statut municipal, conformément aux lois provinciales constituant les municipalités en corporation. Ce code renferme des renseignements importants sur la nature de chaque subdivision de recensement et nous aide à distinguer celles dont le nom se ressemble.

La description de ce code se retrouve en cliquant sur l'icône «Afficher dimension active». Ensuite en cliquant sur «Récapitulation» du menu Dimension, on retrouvera une liste complète des abréviations utilisées et de leur description.

La structure hiérarchique des régions géographiques est représentée ci-dessous.



Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

La région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement sont d'autres unités-types créées aux fins de la diffusion de statistiques sur les grands centres urbains du Canada.

La région métropolitaine de recensement est délimitée à partir d'un noyau urbanisé lorsque ce dernier compte au moins 50 000 habitants et que la région entourant ce noyau compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du dernier recensement. Le Canada compte 33 régions métropolitaines de recensement selon la CGT 2006. (Il s'agit de six de plus qu'avec la CGT 2001.) Lorsqu'une région devient une région métropolitaine de recensement, son statut demeure inchangé même si sa population diminue.

L'agglomération de recensement correspond à une région urbaine plus petite. Elle est délimitée à partir d'un noyau urbanisé qui compte au moins 10 000 habitants. Cependant, si la population du noyau urbain devient inférieure à 10 000, l'agglomération de recensement est retirée du programme. Actuellement, il existe 111 agglomérations de recensement au Canada.

Résidu – <<000>>

Certains codes se composent du code de province/territoire suivi de zéros. On attribue ce code aux emplacements statistiques lorsqu'on ne dispose pas de suffisamment d'information pour les situer avec précision au sein d'une subdivision de recensement ou d'une division de recensement d'après la Classification géographique type de 2006. Toutefois, l'information nous indique dans quelle province ou dans quel territoire un emplacement réside.

À partir de la version *décembre 2007* du SIC, le nombre d'établissements codés à "résidu" (voir description ci-dessous) a augmenté lors du changement à la Classification géographique type (CGT) de 2006. La nouvelle norme étant basée sur une nouvelle version de codes postaux, un plus grand nombre de codes postaux existants ne trouvent plus d'appariement à un code géographique.

Notez que dans le cas de la classification géographique de la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, les codes représentant les résidus ont été fixés à 'néant'. Cet ajustement a été implanté afin de contrer le conflit créé lors du changement de la géographie de 96 (CGT96) à 2001 (CGT2001) où le code 000 représente désormais les territoires.

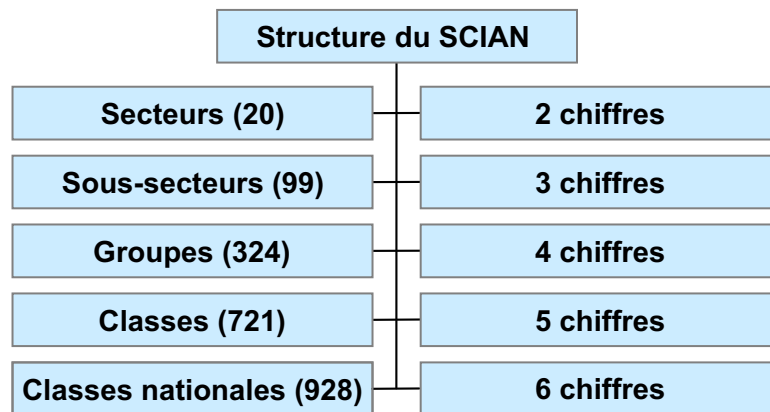
Codes des industries

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été élaboré en 1997 et révisé pour la norme de 2002 et celle de 2007 par les trois partenaires commerciaux de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) dans le but de regrouper les entreprises des trois pays en fonction de leurs activités. SCIAN 1997 se retrouve dans nos produits à partir de *décembre 1998*, jusqu'à décembre 2001; SCIAN 2002 à partir de *juin 2002* jusqu'à *juin 2006*; et SCIAN 2007 à partir de *décembre 2006*.

Le SCIAN ne vise pas à classer une entreprise qui peut être fort diversifiée mais plutôt les différentes composantes de l'entreprise, au niveau de l'emplacement.

La structure du SCIAN prend forme d'une liste hiérarchique de l'ensemble des activités accompagnées de descriptions/définitions. Elle comprend :



Les quatre premiers niveaux du SCIAN (les codes de 2 à 5 chiffres) visent à permettre aux trois pays de produire des statistiques économiques comparables. Au cinquième niveau (code à 6 chiffres), chaque pays peut élaborer les données nationales qui satisfont à ses propres exigences statistiques.

Veillez noter que ce produit, «Structure des industries canadiennes», n'inclut pas les codes à 5 chiffres.

Pour une description des codes SCIAN 2002 et SCIAN 2007, veuillez cliquer sur l'icône SCIAN du produit SIC – Structure des industries canadiennes.

Pour de plus amples renseignements

Veillez communiquer avec nous :

**Division du registre des entreprises
Statistique Canada
8-A8 Édifice Jean-Talon, Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**

BRDInfoDRE@statcan.ca

1-888-553-9993

Télécopieur : (613) 951-6274

http://www.statcan.ca/francais/ads/61F0040XCB/index_f.htm

Vous pouvez également communiquer avec l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

1-800-263-1136

Halifax
(902) 426-5331

Montréal
(514) 283-5725

Ottawa
(613) 951-8116

Toronto
(416) 973-6586

Winnipeg
(204) 983-4020

Régina
(306) 780-5405

Edmonton
(780) 495-3027

Vancouver
(604) 666-3691

Appareil de
télécommunications
pour malentendants
1-800-363-7629